Maître Patricia Jolicard (Fidal-Avocats) - Financement de la perte d'autonomie

TRAVAUX PUBLIÉE LE 20/12/2023

Saisine liée : SOUTENIR L'AUTONOMIE : LES BESOINS ET LEURS FINANCEMENTS

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Avocate associée

Questions à Maître Patricia Jolicard, avocate associée chez **Fidal-Avocats**.

Auditionnée par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de la saisine d'initiative : "Quel financement de la perte d’autonomie ?".

© - copyright CESE - Novembre 2026